

MAROLLES LE MAG

#184

JUIN 2023

MAROLLES

du 1er au 12 juillet

EN FÊTE

PROGRAMME DÉTACHABLE À L'INTÉRIEUR

/// FAITES DU SPORT
P.5

/// CADRE DE VIE
P.10

/// MAISON POUR TOUS
P.16

SOMMAIRE



MAROLLES LE MAG' - #184 - JUIN 2023

- // Directeur de la publication : Alphonse Boye
- // Rédacteur en chef : Antoine Behr
- // Rédaction : Antoine Behr, Anaïs Floch
- // Conception graphique : Anaïs Floch
- // Impression : DESBOUIS GRESIL
- // Tirage : 2200 exemplaires
- // Photos : Service Communication et 123RF
- // Dépôt légal : ISSN 2825-0443



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE



Retrouvez l'actualité de la commune sur marollesenbrie.fr
Facebook, Instagram et Youtube

@villedemarolles



ÉDITO

Chères Marollaises,
Chers Marollais,

L'été est arrivé et avec lui, débutent les traditionnels événements estivaux.

Vous avez répondu présent dès le **10 juin à la « Faites du Sport » !** Cette initiative des 5 maires du Plateau briard vous proposait, grâce à nos associations, un moment sportif et d'échange dans l'esprit de l'olympisme.

L'idée de ce grand événement était en effet de marquer l'entrée de nos communes dans l'année préolympique qui nous mènera aux Jeux de Paris en 2024.

En plus de fédérer les initiatives, nous avons souhaité mettre à la disposition des écoles et de chacun de vous **l'exposition « Histoire, Sport et Citoyenneté »**, qui retrace l'histoire des Jeux Olympiques modernes de 1896 à 2020 et ainsi revivre ces trente jeux olympiques, dans leur contexte et les idées de leur époque.

A l'heure où j'écris ces lignes, **la Fête de la musique du 21 juin se prépare au Centre commercial des Buissons**. Je suis sûr que le succès sera à nouveau au rendez-vous comme l'année dernière.

Je tiens à saluer les initiatives de l'Association



des Commerçants Marollais pour animer toute l'année, et particulièrement aux beaux jours, notre Centre commercial des Buissons.

Enfin, le très attendu **Marolles en Fête fera son retour du 1er au 12 juillet**.

Pour la deuxième année consécutive, et en plus du concert, du feu d'artifice ou encore dans la tradition des

feux de la Sain-Jean, le bûcher de l'Étoile Marollaise, vous pourrez profiter d'un village vacances avec de nombreuses activités pour tous les âges.

Ce village vacances accueillera pendant plus de dix jours des jeux d'eau, de l'accrobranche, un espace détente pour les plus grands... mais aussi, et pour la première fois, une mini-tyrolienne ou encore un mur d'escalade.

L'année dernière vous avez si bien accueilli ce Marolles en Fête nouvelle formule et je vous en remercie encore. Je suis ainsi certain que ce bel événement, permettant à chacun de se retrouver pendant l'été à Marolles, sera à nouveau un succès.

Je vous souhaite un bel été à toutes et tous !

Bien à tous

Votre Maire
Alphonse BOYE

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La semaine du développement durable a été ponctuée cette année par de nombreux événements. Du 9 au 14 mai, vous avez pu assister à plusieurs conférences et spectacles autour de l'écologie. La semaine s'est conclue par une matinée nettoyage de la Ville organisée par le Conseil Municipal d'Enfants et par l'événement «*la Nature en Harmonie*», organisé par l'association Marolles en Harmonie.

Merci à toutes et tous pour votre participation !



Atelier conférence du CAUE* « Comment mener une rénovation énergétique de sa maison ? »



Conférence d'Aurélie GAUTIER « Parlons climat avec énergie »



La Nature en Harmonie



Spectacle « L'eau, un précieux trésor » par la Cicadelle



Matinée nettoyage encadrée par le Conseil Municipal d'Enfants

*CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

EN RÉSUMÉ

FAITES DU SPORT : LES JEUX OLYMPIQUES SONT LANCÉS SUR LE PLATEAU BRIARD !

Samedi 10 juin, vous étiez près de mille au Bois d'Auteuil de Villecresnes pour cette première journée olympique.

C'est par l'initiative des 5 communes du Plateau briard, dont Marolles, qu'a été organisée cette journée de rencontre et de découverte autour du sport et de l'olympisme, en présence de nombreuses associations. L'idée de cette journée est de marquer l'engagement de notre territoire dans l'année qui nous conduira jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Notons aussi, l'installation en juin, dans les cinq villes du Plateau briard de l'exposition itinérante de la CASDEN* «Histoire, Sport et Citoyenneté», qui retrace l'histoire des Jeux

Olympiques modernes de 1896 à 2024.

Cette journée olympique venait à la suite de la Semaine Olympique et Paralympique organisée début avril auprès des classes CE2 de nos écoles. Nos petits Marollais ont ainsi bénéficié d'un programme sportif, aussi bien physique que mental, et d'une sensibilisation aux valeurs olympiques et paralympiques grâce à l'intervention des éducateurs de la commune et de sportifs professionnels.

**Banque coopérative de la fonction publique française*



Monsieur le Maire est devenu guide, notamment auprès des écoles, le temps de l'exposition de la CASDEN*

EN IMAGES

Classe de neige

DU 27 AU 31 MARS

Deux classes de l'école la Forêt ont séjourné 5 jours aux Contamines-Montjoie (Haute-Savoie) Au programme: randonnée en raquettes, initiation au ski alpin, musée, jeux, soirées à thème et bien sûr la Boum ! La Commune a financé le transport lors de ce voyage.



Atelier CCAS «Les bouchées doubles»

LUNDI 6 AVRIL



Les seniors ont bénéficié de plusieurs ateliers cuisine au côté d'un chef, grâce au Centre Communal d'Action Sociale, des équipes de Silver Fourchette et du Département.

Voyage jeunesse : Châteaux de la Loire

DU 17 AU 21 MAI



30 enfants Marollais ont eu la chance de partir pendant une semaine à la découverte des Châteaux de la Loire. Ce voyage était organisé par le service Enfance de la Commune.

Carnaval

SAMEDI 15 AVRIL



Malgré une météo incertaine, de nombreux Marollais ont répondu présent au traditionnel Carnaval. Un grand bravo aux associations, aux services municipaux, aux musiciens et aux Marollais pour leur participation.

Commémoration du 8 mai 1945

LUNDI 8 MAI



La cérémonie a réuni de nombreux Marollais aux côtés des élus, du Conseil Municipal d'Enfants, du Conservatoire et de notre porte-drapeau.

Journée équestre du Val-de-Marne

DIMANCHE 14 MAI



1 700 personnes se sont réunies au Domaine de Grosbois pour assister à la 1ère journée équestre du Val-de-Marne organisée par le comité équestre et le Département en partenariat avec les communes de Boissy et Marolles.

Koh Lanta en famille

SAMEDI 3 JUIN

Organisé par le Service Enfance de la commune, cet événement a permis à cinq équipes de Marollais, petits et grands, de s'affronter dans un esprit convivial.



Foulée verte

DIMANCHE 4 JUIN

Le dimanche 4 juin, se tenait la traditionnelle Foulée Verte. Organisée par l'Étoile Marollaise, cette course a rassemblé de nombreux sportifs. Monsieur le maire était présent pour remettre les trophées aux différents athlètes.



Inauguration des nouveaux terrains de pétanque

SAMEDI 27 MAI

Inaugurés par Monsieur le maire, les élus et les membres de la Boule Marollaise, les nouveaux terrains de pétanque permettront à l'association d'organiser de grands tournois comme par le passé.



RÉAMÉNAGEMENT DES ALLÉES DU PARC URBAIN

Véritable poumon vert de notre commune, le Parc Urbain est emprunté par de nombreux Marollais pour se déplacer, aller à l'école en toute sécurité, faire du sport ou tout simplement se promener. Toutefois, le revêtement des cheminements n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite, aux rollers ou encore aux poussettes. Par ailleurs, il est fréquent les jours de pluie que les cheminements soient impraticables à cause de la boue et des pédiluves.

Consciente de ces problématiques, la Commune lancera en septembre 2023 des travaux de réfection des allées du Parc urbain. La volonté de la commune est de créer une Voie Verte reliant le Centre commercial des Buissons à la Forêt Notre Dame.

Sur cet aménagement en site propre que l'on appelle Voie Verte, les piétons, cyclistes, rollers et personnes à mobilité

réduite doivent pouvoir cohabiter en toute sécurité. Le choix entre les différents partis d'insertion dans le paysage et l'aménagement de la voie et de ses abords relèvent d'une étude de faisabilité qui a été préalablement demandée à un bureau d'étude spécialisé.

Un enrobé ocre (teinte naturelle) sera appliqué comme revêtement facilitant grandement la circulation douce, résistant aux intempéries et préservant durablement le cadre naturel du site.

Ce programme sera conduit en trois phases, de septembre 2023 à mai 2025 (voir ci-après). La passerelle sera changée au cours de la phase 3.

L'ordre des phases de travaux a été défini afin de permettre l'accès des véhicules au chantier, sans détériorer les parties de la voie verte déjà réaménagées.





3 QUESTIONS À VANESSA HANNI

Maire-adjointe en charge de l'Urbanisme, des Travaux, des Logements et de l'Écologie

Pourquoi créer une voie verte au Parc urbain ?

La question des mobilités douces est centrale dans notre action. Nous croyons qu'il est du rôle de la commune d'encourager au maximum

ces pratiques qui font du bien à notre planète mais aussi à notre santé. Le parc urbain et tout son maillage de chemins sont des axes essentiels de déplacement pour tous les habitants maronnais.

Tout en tenant compte des contraintes (financières et techniques, notamment avec la passerelle sur le parcours), le profil en travers de la voie verte doit permettre de concilier plusieurs objectifs : la bonne insertion paysagère, l'adéquation entre largeur et fréquentation envisagée, la bonne cohabitation entre les différents usagers autorisés : cyclistes, piétons, rollers, personnes à mobilité réduite (PMR), la possibilité de marcher ou de rouler de front, de se croiser, de se dépasser ou de s'arrêter sans gêne excessive, le confort et la sécurité, ou encore permettre l'accès des secours.

Le coût, la facilité d'entretien et la pérennité de l'ouvrage ne sont pas les seuls critères de choix : l'intégration du projet dans l'environnement traversé a aussi été étudiée avec soin.

Créer une Voie Verte est-il intéressant financièrement ?

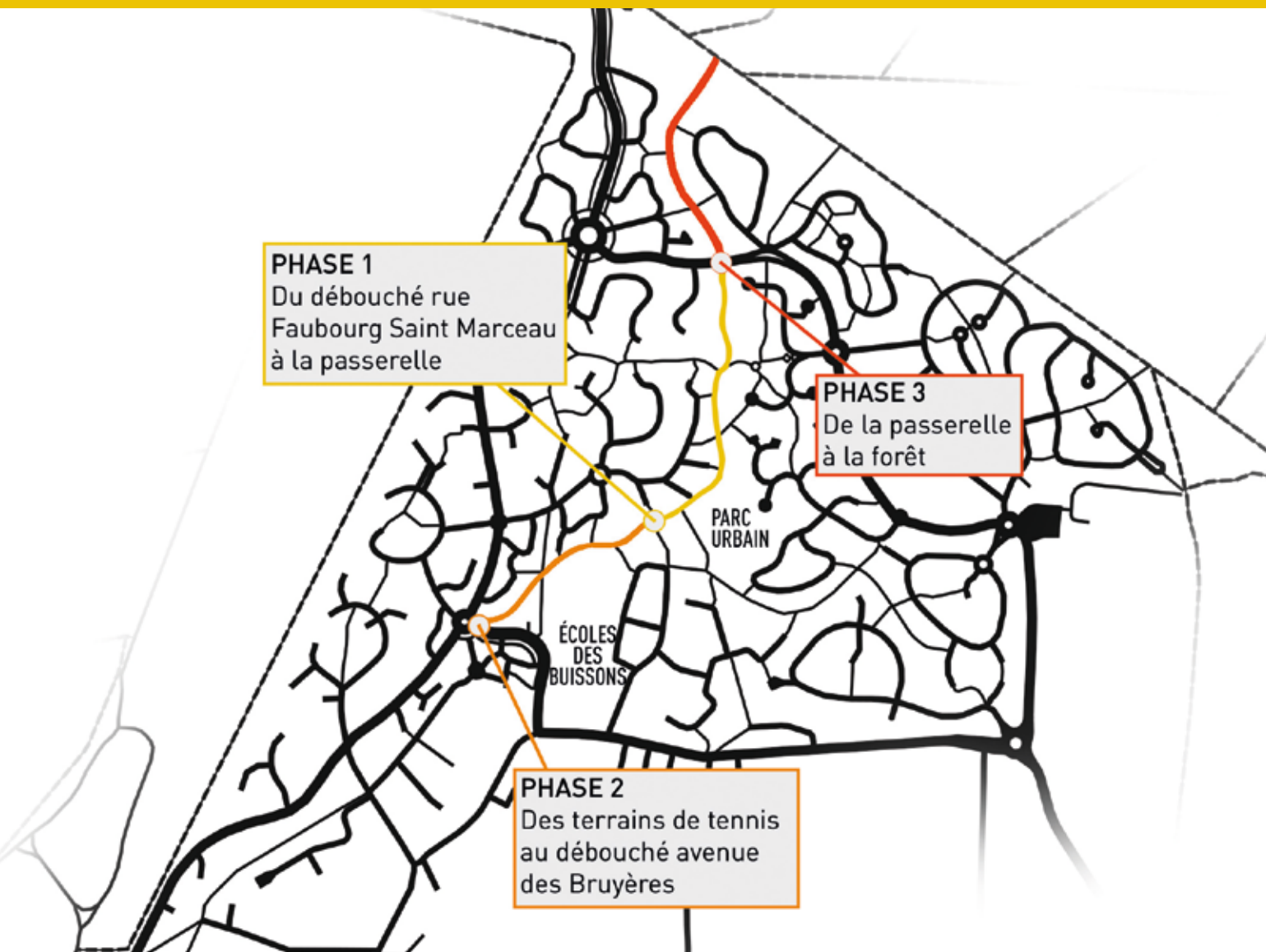
Tout à fait ! Les projets de Voie Verte sont encouragés par nos différents partenaires institutionnels. En choisissant ce type d'aménagement, nous avons pu demander des subventions conséquentes et ainsi réduire la part financée en fonds propres par la mairie. Nous avons donc déposé des dossiers auprès de la Région, de la Métropole et de l'État (DSIL, DETR, Fond vert, Métropole) pour ainsi espérer un financement du projet, c'est à dire à hauteur de 80 % au maximum.

Pour cela, le projet de Voie Verte doit respecter un cahier des charges bien précis, avec des critères de largeur entre 3m à 5m, intégrer des dispositifs empêchant l'accès de véhicules motorisés, le revêtement doit permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite...

Pourquoi est-il nécessaire de réaliser le projet en 3 phases ?

Le budget annuel municipal d'investissement ne permet pas d'absorber le montant total de l'opération. Il s'agit d'un projet très important concernant plus d'un kilomètre de linéaire de voirie.

Ainsi, pour des raisons techniques mais essentiellement budgétaires, nous avons demandé des subventions qui sont réparties dans un dispositif pluriannuel d'investissement accordé sur 3 ans.





UN PLAN D' ACTIONS FACE AUX CLÔTURES NON CONFORMES AU PLU

Face à la multiplication de travaux réalisés sans déclaration préalable, à la prolifération de brise-vues non conformes au Plan Local d'Urbanisme (PLU), et à la fin de vie prochaine de nombreuses haies de tuyas, la municipalité a invité, le mardi 16 mai, les Marollais à une réunion de concertation sur ce sujet. Plus d'une centaine de Marollais étaient présents à cette réunion publique, permettant de dialoguer et de convenir ensemble d'une solution pour préserver le cadre de vie verdoyant de Marolles et supprimer progressivement les clôtures non conformes au PLU qui se multiplient depuis quelques temps.

Vous trouverez ci-après un **compte-rendu de la réunion** qui s'est tenue en présence de Monsieur le maire, de Madame Vanessa Hanni, maire-adjointe en charge de l'Urbanisme et du Directeur des services techniques de la commune.

En introduction, Monsieur le maire a rappelé que **la municipalité est tenue de faire respecter les règles stipulées dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Force est de constater aujourd'hui la multiplication de clôtures non conformes : bâches, clôtures en paille, en cannisse ou encore des panneaux de bois... « Notre volonté est de préserver un cadre de vie végétal comme indiqué dans le

PLU ! C'est notre cadre de vie mais également la valeur de nos maisons qui en dépendent » a indiqué Monsieur le maire.

En effet, **le Plan Local d'Urbanisme de la commune n'autorise que deux types de clôtures donnant sur le domaine public** (rues ou espaces publics) :

- Grillage vert foncé à mailles rigides doublé d'une haie végétale
- Mur bahut dont la partie pleine ne dépasse pas 90 cm de hauteur (piliers exclus) et surmonté d'un barreaudage non occultant vertical, le tout sans couleurs vives.

Par ailleurs, Monsieur le maire a tenu à relever l'importance de la présence des Marollais concernés par ces clôtures : « Il était important que vous veniez en nombre ce soir, car notre cadre de vie est l'affaire de tous. Voilà pourquoi Marolles a besoin de vous, pour préserver la verdure sur son territoire. Si nous arrivons ensemble à enlever ces clôtures qui ne respectent pas nos règles d'urbanisme, alors nous pourrions davantage faire respecter ces règles à tous les Marollais et plus particulièrement ceux qui arriveront dans la commune. »

EN RÉSUMÉ

De nombreux habitants ont installé ces clôtures dans l'attente que leurs haies poussent : « Nous comprenons la nécessité de faire respecter les règles mais nous tenons à notre intimité dans notre jardin ! » ont déclaré plusieurs Marollais pendant les échanges. Planter une haie est également un investissement financier non négligeable et certains Marollais ont émis leurs craintes quant au budget conséquent à réunir pour se mettre en conformité.

Compte-tenu des besoins d'intimité sur les jardins les plus exposés à la vue, **il est convenu que la municipalité autorise, de manière provisoire, les haies végétales**

synthétiques validées par le service urbanisme, à condition d'avoir planté des feuillus au préalable. « Nous comprenons votre besoin d'intimité en attendant que vos haies poussent. Cette solution est un dispositif d'exception provisoire qui maintiendra un minimum de cohérence sur l'ensemble de la ville. Le calendrier d'application prévoit un délai raisonnable, pour que chacun soit en capacité de rassembler les fonds nécessaires pour remplacer sa haie » a ajouté Madame Vanessa Hanni.



LE CALENDRIER D' ACTIONS CONVENU AVEC LES HABITANTS PRÉSENTS

JUIN À DÉCEMBRE 2023

Toutes les clôtures non conformes au Plan Local d'Urbanisme (bâches, clôtures en paille, en cannisse ou encore des panneaux de bois...) doivent être retirées.



À PARTIR DU 1ER JANVIER 2024

Mise en demeure puis application d'une astreinte journalière pour celles et ceux qui n'auraient pas retiré leurs clôtures non conformes.

Cette astreinte se caractérise par une amende à payer par jour de retard.



31 DÉCEMBRE 2026

Date limite à laquelle les dispositifs provisoires (haies végétales synthétiques) doivent être retirés.

A compter du 1er janvier 2027, toute infraction au PLU sera sanctionnée après la mise en demeure pour les contrevenants.

QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ?

Le plan local d'urbanisme définit les règles d'aménagement et règlemente toute construction sur la commune.

Chaque habitant est donc tenu de respecter ces règles pour tout projet d'aménagement.

De nombreux travaux doivent par exemple être déclarés en mairie (voir pages 12-13 du Marolles le Mag d'avril 2023).

Vous trouverez le Plan local d'urbanisme sur le site internet de la commune, onglet « urbanisme » ou en scannant ce QR code.

Le service urbanisme de la commune est à votre disposition pour toutes questions : secretariat-urbanisme@marollesenbrie.fr



EN RÉSUMÉ

REPRISE COMPLÈTE DE L'AVENUE DE LA BELLE-IMAGE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Résultat d'analyse de l'état de la voirie de l'Avenue de la Belle-Image par le système Vialytics avant travaux (plus la couleur tire vers le rouge, plus la chaussée est détériorée).

Du 9 mai au 2 juin, le Conseil Départemental a procédé à la reprise complète de la chaussée, avenue de la Belle-Image, depuis le rond-point de l'avenue de Grosbois au croisement de la rue des Orfèvres.

Quel automobiliste ayant emprunté cet axe n'a pas eu peur pour le bas de caisse de sa voiture ou pour ses amortisseurs. Grâce au nouveau logiciel d'intelligence artificielle, VIALYTICS, piloté par les services techniques, un relevé voirie et une étude d'impact ont été transmis aux services du département, avec notamment des dos d'ânes déclarés hors normes et une dégradation de la chaussée de niveau 4,95/5. Le département a pris en compte rapidement la demande de réfection urgente de la ville sur cet axe structurant.

Après la réfection de l'avenue des Bruyères et la Route de la Forêt par la Commune et le Territoire ou encore l'avenue de Grosbois par le Département, c'est un nouvel axe structurant de Marolles qui bénéficie d'une reprise complète de sa chaussée en trois ans.



L'avenue de la Belle-Image après travaux

Parce que votre projet immobilier est unique, il mérite un accompagnement personnalisé.

Je vous propose donc de profiter de mon expertise, de ma passion pour mon métier et de ma parfaite connaissance du secteur pour aboutir à la réussite de votre projet Immobilier.



Toujours sur la route de vos projets !



Dorothee MONTCHARMONT

06 62 52 98 21

www.dorotheeimmobilier.fr

★★★★★
4,9 / 5
28 avis

😊
99 %
Taux de satisfaction

👍
+28
Recommandations



DOROTHÉE
IMMOBILIER

Conseiller immobilier de proximité

Agent Immobilier indépendant enregistré à Créteil sous le N° RCS 929 307 123 • Carte T CPI9401202100000075 • RCP 24925757 2000

EN 2023, LA COMMUNE SE DOTE DE 11 NOUVELLES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION

L'année 2023 signe le lancement du programme pluriannuel de remise en état et d'extension du réseau de caméras de vidéoprotection.

Cette opération vise à mailler la commune de 29 caméras, dont une à chaque entrée de ville, pouvant lire les plaques d'immatriculation des véhicules.

En juin, les 11 premières caméras du programme ont été installées après que les services techniques de la commune aient été mis à contribution pour réaliser les chemins de câbles dans les bâtiments ainsi que l'ensemble des aiguillages sous voirie.

Afin de sécuriser le fonctionnement du système de vidéoprotection, celui-ci sera raccordé par une fibre dédiée.

Le montant de l'opération s'élève à 600 000 euros : audit, études, génie civil, caméras, fibre, etc.. Des subventions ont été demandées pour réduire au maximum le reste à charge de la commune.



LE SÉQUOIA GÉANT DE L'ÉCOLE DES BUISSONS, CANDIDAT POUR ÊTRE L'ARBRE DE L'ANNÉE

Il y a quelques semaines, les services techniques de la commune ont déposé un dossier au concours de l'Arbre de l'année 2023. Ce concours de l'Arbre de l'année récompense chaque année les plus beaux arbres du patrimoine français.

Notre sequoia géant de l'école des Buissons en est le candidat. Planté à la construction de l'école en 1985, il accompagne depuis près de quarante ans toutes les générations de petits Marollais passant par cet établissement.

Le cadran solaire se trouvant à son pied forme, avec le sequoia, un bel ensemble que la commune souhaite valoriser.



FRELONS ASIATIQUES : AYEZ LE BON RÉFLEXE !

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques prenez contact avec la Commune.

Si celui-ci se trouve sur le domaine public, la Commune se chargera de le traiter. S'il se trouve à votre domicile, vous devez faire appel à une entreprise spécialisée de destruction de nid.

Contacts : accueil@marollesenbrie.fr
rencontresmarollaises.jf@gmail.com



NOTRE PARC URBAIN EMBELLI D'UNE PRAIRIE FLEURIE

Sous l'initiative des agents des Espaces verts, notre parc urbain a vu pousser huit parterres de fleurs. Chacun de ces parterres a été créé dans un objectif bien particulier : l'un pour protéger les oiseaux, l'autre pour préserver les papillons ou encore les pollinisateurs.

Rendez-vous au parc urbain, d'ici début juillet, en allant vers la passerelle, pour flâner au milieu de cette belle prairie fleurie.

LE RÉCUPÉRATEUR D'EAU POUR L'ARROSAGE DE NOS ESPACES VERTS

Depuis plus de dix ans, la Commune possède au centre technique municipal un récupérateur d'eau de pluie de 5 000 litres.

Celui-ci est utilisé principalement pour l'arrosage des massifs mais aussi pour le nettoyage du matériel. Grâce à ce récupérateur d'eau, la Commune pourra arroser les massifs même en cas de restriction d'eau cet été.



f Bellissimamarollesenbrie

lesalonbellissimi

07 66 69 73 09
01 43 86 17 67

Ouvert du lundi au samedi
de 9h00 à 19h00

5 rue de la Porte des Bois
94440 Marolles en Brie



Du 24 juin au 15 août 2023

BON DE RÉDUCTION

valable sur toutes prestations homme ou femme,
et sur présentation de ce coupon.

3€
✂

QUAND LES AGENTS ÉCHANGENT LEUR POSTE... LE TEMPS D'UNE JOURNÉE !



Monsieur le maire s'est également prêté au jeu, à la surprise générale des enfants, en devenant le temps d'une journée ATSEM à la Forêt (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles).



L'électricien de la commune se retrouve à l'accueil de la mairie, des agents des services techniques à la Maison des Jeunes ou encore le Directeur des Ressources Humaines faisant le service lors de la pause déjeuner dans les écoles... Voilà ce qui attendait nos agents le 14 avril dernier... Une journée loin de leur quotidien !

Il s'agissait de la 2^{ème} édition de l'opération « On échange nos postes ! » où le temps d'une journée, chaque agent fonctionnait en binôme d'échange. Chacun a ainsi pu travailler sur une demi-journée avec un collègue d'un autre service et inversement. Ils ont ainsi pu découvrir et faire découvrir leur métier à leur binôme du jour. L'occasion d'échanges privilégiés mais aussi de pouvoir mieux comprendre le métier, et les contraintes de chacun.

Au-delà de l'aspect ludique de cet exercice, cette expérience permet d'appréhender le métier de l'autre et d'avoir une vision plus large des métiers et fonctions au sein de la collectivité.

Il permet de rappeler également que tout travail personnel a une résonance commune, et au final que tout travail est le résultat de la coopération entre les agents.

Un « vis mon travail » extrêmement positif afin de créer des liens entre des agents qui ne se côtoient que très peu, voire jamais ! Ce qui est le cas dans une collectivité multi-site comme la nôtre. Un goûté a conclu la journée permettant à chacun de revenir sur cette expérience.

LA BOURSE AUX PROJETS « NOUVELLE FORMULE »

Depuis 2016, la bourse aux projets a pour objectif d'accompagner les jeunes Marollais âgés de moins de 26 ans et à les soutenir dans la réalisation de leurs projets individuels et collectifs.

Le 13 mars dernier, le Conseil municipal a étendu cette aide aux jeunes Marollais souhaitant être soutenus pour financer une formation ou un permis de mobilité (exemple : permis de conduire).

Pour cela rien de plus simple ! Il suffit de remplir un formulaire de candidature et de le déposer à la Maison des Jeunes. Le dossier sera alors étudié par les équipes du service Jeunesse avant que nos jeunes candidats passent devant un jury où ils devront expliquer celui-ci et présenter leurs motivations.

Le 31 mai dernier, les premiers candidats de cette bourse aux projets « nouvelle formule » se sont présentés devant ce jury composé de Grégory Nguyen, conseiller municipal délégué en charge de la Jeunesse, de Céline Monassa, adjointe et membre du CA du CCAS et du responsable du Service Enfance-Jeunesse.

Après délibération du jury, nos jeunes Marollais seront informés de la notification de la bourse.

N'oublions pas que nos jeunes Marollais ont la possibilité d'être accompagnés tout au long du processus par l'équipe de la Maison des Jeunes.

Contact : maisondesjeunes@marollesenbrie.fr



MADAME WEBER QUITTE SES FONCTIONS DE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE LA FORÊT

Madame Céline Weber, directrice de l'école de la Forêt quittera ses fonctions à l'été. Elle a bénéficié d'une mutation dans une autre académie. « J'ai été enchantée de travailler durant un an à Marolles-en-Brie. C'est une chance pour les enfants marollais d'évoluer dans des écoles aussi agréables. » nous a-t-elle confié. Nous lui souhaitons une bonne continuation. Merci madame la directrice !



OPÉRATION «TRANQUILLITÉ VACANCES»

A l'approche des vacances, signalez votre absence à la police pluri-communale, dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances ». Une tournée de surveillance sera alors mise en place.

Pour vous inscrire à l'opération, téléchargez le formulaire d'inscription sur le site de la commune, à envoyer accompagné de la copie de CNI à : contact@pm-plateaubriard.fr



Les deux documents doivent être adressés 48h avant le départ pour un bon enregistrement.

L'APPLI' MOBILE « MAROLLES-EN-BRIE » FÊTE SES DEUX ANS !



Lancée en juin 2021, l'application mobile de la ville a rencontré son public. Plus de 1 126 téléchargements en 2 ans !

Grâce à votre Appli' Mobile vous avez dans votre poche les dernières actualités de la ville, les événements à venir, le magazine municipal, les numéros utiles, l'accès aux professionnels de santé, aux commerçants, aux associations, aux démarches administratives, au Portail Famille, aux actus de la Maison pour Tous...

Cette application vous donne un accès lecture des communications sur les réseaux sociaux de la ville (sans pour autant avoir un compte sur ces réseaux), ce qui vous donne la possibilité de visionner par exemple les conseils municipaux à partir de notre chaîne YouTube. Cet outil de proximité vous permet également d'être acteur pour votre ville en signalant directement aux services de la mairie les divers dysfonctionnements : stationnement, propreté, espaces verts, voirie, éclairage ou encore incivilités.

Un stand « appli mobile » sera présent au forum des associations le 9 septembre prochain.

Pour télécharger l'application, rendez-vous sur votre app' store ou scannez ce QR code



1 MAROLLAIS SUR 4
A TÉLÉCHARGÉ L'APPLICATION



657 SIGNALEMENTS
ENVOYÉS





LA MAISON POUR TOUS OUVRIRA

LE 8 SEPTEMBRE PROCHAIN

D'avril à mai, l'ancien local de la Police municipale, jouxtant l'Espace des Buissons (4 avenue des Bruyères), a été aménagé par les équipes des services techniques, pour accueillir en septembre, la Maison pour Tous.



QU'EST-CE QUE LA MAISON POUR TOUS ET QUE POURRA-T-ON Y FAIRE ?

La Maison pour Tous se veut être un espace convivial, un lieu d'échange et d'activités ouvert à tous.

Les habitants pourront, par exemple, y prendre un café, discuter avec les autres Marollais dans l'espace détente. Le quotidien de la Maison pour Tous sera ponctué par des activités proposées par les bénévoles ou encore le Centre communal d'Action Sociale : conférences, ateliers cuisine, coutures, etc...

Dans l'attente de ce lieu de rencontre ouvert à tous tel un café, en plein centre, vous trouverez ci-après le programme de la Maison pour Tous.



QUELS AMÉNAGEMENTS ?

Elle sera composée de deux bureaux, d'une grande pièce principale avec un espace détente et d'une cuisine. Les travaux d'aménagement consistaient à créer ces espaces en abattant des cloisons, en changeant les sols et les peintures.



QUI ANIMERA LA MAISON POUR TOUS ?

Ce nouvel espace se veut animé par les habitants, pour les habitants. C'est donc une équipe de Marollais bénévoles, soutenue par les services municipaux, qui sera chargée de vous accueillir et d'animer la Maison pour Tous.

Vous souhaitez rejoindre cette équipe ? N'hésitez pas à nous contacter : maisonpourtous@marollesenbrie.fr



COMMENT POURRA-T-ON Y ACCÉDER ?

L'accès à la Maison pour Tous est gratuit aux horaires d'ouverture. Toutefois, si vous souhaitez y consommer des boissons (l'alcool sera interdit), une petite participation financière vous sera demandée. Les ateliers seront aussi gratuits mais pour certains, comme l'atelier cuisine, une participation aux frais d'achat des produits pourra être demandée.

Si vous souhaitez participer ou animer un atelier, n'hésitez pas à nous contacter : maisonpourtous@marollesenbrie.fr



Quelques bénévoles de la Maison pour Tous

POUR EN SAVOIR PLUS

Réunion publique sur la Maison pour Tous

Rendez-vous le jeudi 29 juin à 19H dans la Salle du Conseil en Mairie
Place Charles de Gaulle - Marolles-en-Brie



LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LA MAISON POUR TOUS

	HORAIRES D'OUVERTURE	ACTIVITÉS PROPOSÉES
LUNDI	FERMÉE	
MARDI	FERMÉE	
MERCREDI	14H - 19H	Accompagnement informatique Accompagnement à l'emploi (CV & entretien)
JEUDI	14H - 19H	Club de lecture Atelier visionnage de films Atelier cuisine Tournoi de cartes
VENDREDI	FERMÉE	
SAMEDI	14H - 19H	Accompagnement des entrepreneurs (lancement, bien-être, etc...)
DIMANCHE	FERMÉE	

Les horaires précis des activités seront définis prochainement. Un atelier couture et des conférences sur des thèmes variés seront également proposés prochainement. Vous pouvez déjà vous inscrire !

- i** Rappelons que vous pourrez venir librement à la Maison pour Tous pour échanger, autour d'un café par exemple, aux horaires d'ouverture sans participer à un atelier

Vous souhaitez contribuer à la Maison pour Tous ? Devenez bénévole !

La Maison pour Tous est un espace animé par les habitants, pour les habitants.

La petite équipe de bénévoles a besoin de volontaires pour animer la Maison pour Tous. Vous avez également le loisir de proposer de nouvelles activités.

Pour cela, contactez-nous : maisonpourtous@marollesenbrie.fr



DEUX QUESTIONS À

MATHIAS ALONSO

Conseiller municipal en charge de la Maison pour Tous

Pourquoi une Maison pour Tous à Marolles ?

Pendant la campagne électorale de 2020, de nombreux Marollais éprouvaient le besoin d'un endroit central dans la commune où chacun puisse se retrouver, discuter et boire un café. En conjuguant ce constat avec notre volonté d'inciter les Marollais à s'engager pour leur ville en proposant des activités, cela nous a conduit à inscrire dans notre programme municipal la création d'un lieu dédié à l'échange, propice aux initiatives d'habitants : la Maison pour Tous.

Quelle a été votre méthode de travail pour créer cette Maison ?

La Maison pour Tous sera un lieu animé par des habitants bénévoles. C'est donc naturellement que nous les avons associés dès le début du projet. Un petit groupe d'une quinzaine d'habitants et d'élus, d'horizons et d'expériences divers tant dans le monde associatif que professionnel, s'est ainsi constitué. Un travail remarquable a été réalisé pendant de nombreux mois. Je tiens à les remercier pour leur engagement et la qualité de leurs apports. De nombreux services municipaux sont également intervenus pour permettre à cette Maison pour Tous de voir le jour. Citons ainsi les services techniques, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou encore la Direction Générale des services et du cabinet du maire.

UN ÉTÉ AVEC VOTRE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un établissement public en charge de la politique sociale de la commune. Il conduit des actions d'accompagnement, de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées. Le CCAS est un outil essentiel de solidarité et d'aide aux personnes fragilisées par la vie et aux familles, à tous les âges.

LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ POUR TOUS

- **Après-midi jeux de société**

Du 30 juin au 25 Août (sauf le 14 juillet), tous les vendredis après-midi de 14h00 à 17h00

Vendredi 30 juin : spécial SCRABBLE salle du conseil

Vendredi 7 juillet : Spécial « skyjo » salle des fêtes. Venez découvrir ce jeu de stratégie et de chance

**GRATUIT* renseignement et inscription auprès du CCAS*

- **Instant tricoté**

Les lundis 3 juillet, 17 juillet, 31 juillet, 14 août de 14h à 16h dans la salle des fêtes

Que vous sachiez tricoter ou crocheter, que vous ne sachiez pas mais que vous ayez envie d'apprendre, venez nous retrouver juste pour le plaisir d'un moment partagé. Apportez vos ouvrages et votre matériel !

**GRATUIT* renseignement et inscription auprès du CCAS*

- **Balades plaisirs**

A partir du 4 juillet, tous les mardis matin jusqu'au 29 août

RDV 10h00 devant l'école des Buissons

Venez papoter le temps d'une balade à pied à votre rythme

- **Sortie Familiale à la Mer de Sable**

Mercredi 21 août 2023

Prévoir votre pique-nique

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS – nombre de places limitées



LE PLAN CANICULE

Depuis plusieurs années, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un réseau de bénévoles qui prend en charge pendant les mois d'été les personnes fragiles et/ou isolées.

Ainsi, en cas de déclenchement par le préfet du « Plan d'urgence et d'alerte canicule », le CCAS se mettra en relation régulièrement avec les personnes inscrites au dispositif pour apporter conseils et assistance.

L'inscription est volontaire et peut également émaner d'un tiers à condition que le bénéficiaire ne s'y oppose pas.

Contact : secretariat-social@marollesenbrie.fr
ou 01 45 10 38 23



LES ACTIVITÉS DE LA RENTRÉE POUR LES SENIORS

- **Formation numérique « Bien sur internet » :**

10 séances pour maîtriser sa boîte mail et surfer sur internet.
Les mardis 5, 12, 19, 26 septembre, 10 octobre et vendredis
8, 15, 22, 29 septembre et 3 octobre
de 9h30 à 12h00 à Marolles et à Santeny
2 groupes possibles : Grand débutant et débutant.

GRATUIT, financement par le Conseil Départemental
du Val de Marne avec le dispositif de la conférence des
financeurs. Sur inscription au CCAS avant le 31 juillet
(engagement sur les 10 séances) - nombre de places
limitées

- **Cours de Pilates**

Du jeudi 14 septembre au 14 décembre – (engagement
sur 12 séances)

Avec le Comité Régional Ile-de-France Sports pour Tous
dans le cadre de la conférence des financeurs.

- **Semaine Bleue**

Du 2 au 8 octobre sur le thème « Vieillir ensemble, une
chance à cultiver »

Au programme, loto gourmand, activités et animations
intergénérationnelles, activités physiques et repas.

Vous souhaitez être informé des activités, des sorties, des animations, ou des voyages proposés par le CCAS de votre commune ?

Retournez-nous le bulletin ci-dessous soit par courrier, soit par mail : ccas@marollesenbrie.fr

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Je me déplace : facilement avec une canne en fauteuil roulant

Mon conjoint :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Je me déplace : facilement avec une canne en fauteuil roulant

Adresse :

94440 Marolles-en-Brie

Téléphone : Mail :

Droit à l'image : une autorisation par personne

Je soussignée autorise, à titre gratuit, la commune de Marolles en Brie à diffuser les images prises de ma personne lors des ateliers, sorties, animations ou voyages organisés par le CCAS.

Je soussigné autorise, à titre gratuit, la commune de Marolles en Brie à diffuser les images prises de ma personne lors des ateliers, sorties, animations ou voyages organisés par le CCAS.

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné au fonctionnement du service. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage exclusif du CCAS et ne peuvent être communiquées

Depuis la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au CCAS de Marolles-en-Brie, Place Charles de Gaulle, 94440 Marolles-en-Brie.

Tél. : 01.45.10.38.23 ou 01.45.10.38.30

AGENDA

JUIN



MUNICIPAL

RÉUNION PUBLIQUE
MAISON POUR TOUS

Jeudi 29 juin
19h | Salle du Conseil

JUILLET



MUNICIPAL

Samedi 1^{er} juillet

19h Festival Foodtrucks
21h Concert
23h Feu d'artifice & bûcher
de la Saint-Jean

Prés du Réveillon

Du 1^{er} au 12 juillet

Animations UCPA
Foodtruck sucré

Parc Urbain

PROGRAMME DÉTACHABLE AU MILIEU DE CE MAGAZINE

Vente

Achat

Conseil

Estimation

meilleurs
agents

2023
★★★★★

UNE SOLUTION SUR MESURE !

Professionnel à **votre écoute**, parce que chaque **projet est unique**
et mérite la plus grande **attention**, je vous apporte une expertise
Individualisée pour vous guider à travers toutes les étapes.

SAFTI
LIGONNIERE IMMOBILIER

Contactez-moi

ET BÉNÉFICIEZ D'UNE
ESTIMATION **GRATUITE**

Laurent LIGONNIERE
06 25 35 61 68

Agent indépendant, immatriculé au RSAC de Créteil sous le numéro 832 557 623

Club
EXCELLENCE
2023



AGENDA

SEPTEMBRE

MUNICIPAL

INAUGURATION DE LA MAISON POUR TOUS

Suivie de la retransmission du
match de Rugby
France - Nouvelle-Zélande

Vendredi 8 septembre
19h30 | Maison pour tous



MUNICIPAL

ASSOCIATIF

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre
9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h30
Gymnase



MUNICIPAL

CINÉ PLEIN AIR

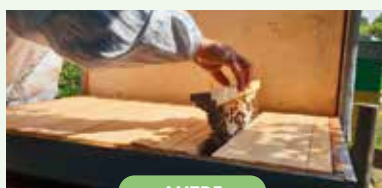
Samedi 9 septembre
à partir de 20h
Parc urbain | voir page 32



MUNICIPAL

VISITES DE QUARTIER

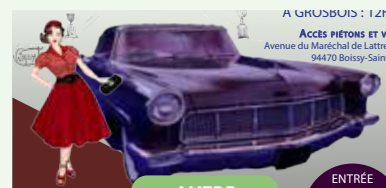
Samedi 23, 30 sept. et 7 oct.
de 10h à 13h | voir page 20



AUTRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

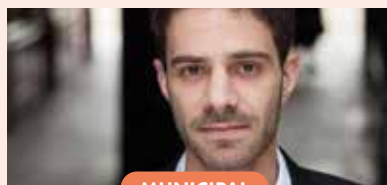
16 et 17 septembre
voir page 20



AUTRE

CONCOURS D'ÉLÉGANCE : VOITURES ANCIENNES

Dimanche 24 septembre
19h | Domaine de Grosbois



MUNICIPAL

CONCERT DE POCHE ADAM LALOUM

Samedi 30 septembre
20h | Salle des Fêtes

OCTOBRE



MUNICIPAL

ASSOCIATIF

LANCEMENT D'OCTOBRE ROSE

Du 30 sept. au 1^{er} octobre
Gymnase



ASSOCIATIF

TROC ET PUCES RENCONTRES MAROLLAISES

Dimanche 8 octobre
Ecole des Buissons



AUTRE

SALON DES MÉTIERS D'ART DU PLATEAU BRIARD

Du 13 au 15 octobre
Gymnase

NE RATEZ RIEN DE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



www.marollesenbrie.fr



@villedemarolles



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE



À VENIR

VISITES DE QUARTIER : RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE !

La 1^{ère} édition des points quartier ayant été un succès en septembre 2021, les élus de la commune vous proposent de renouveler l'exercice en septembre 2023.

A la différence des réunions publiques ou d'un rendez-vous en mairie, les visites de quartier vous permettent d'échanger avec vos élus in situ, dans votre rue, sur votre quotidien : état de la voirie, entretien des espaces verts, équipements publics etc... C'est l'occasion idéale pour évoquer avec vos élus une problématique, une suggestion, propres au cadre de vie de votre quartier.

A VOS AGENDAS !

- Samedi 23 septembre (10h-13h)
- Samedi 30 septembre (10h-13h)
- Samedi 7 octobre (10h-13h)

Précisions sur le tracé de ces visites à venir. Restez connectés !



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE : SUIVEZ L'ABEILLE

Pour les prochaines Journées du Patrimoine, nous réitérons le partenariat avec la ville de Sucy-en-Brie, les 16 et 17 septembre prochain sur le thème du Patrimoine Naturel et Vivant.

Les visiteurs pourront suivre un parcours culturel autour du patrimoine naturel des villes de Marolles-en-Brie et Sucy-en-Brie. Un parcours scénarisé pour les plus jeunes, et plus classique pour les visiteurs plus académiques, autour d'une abeille cherchant un nectar parfait entre Sucy-en-Brie et Marolles-en-Brie.



LE 21 JUIN, VOTRE NOUVELLE FROMAGERIE S'INSTALLE SUR MANDRES-LES-ROSES

Juste à temps pour l'arrivée des beaux jours !

Venez nous rencontrer pour découvrir une gamme de fromages du terroir et des produits d'épicerie fine qui sauront réveiller vos repas en famille et entre amis...

01 43 82 51 98 | 27 RUE GÉNÉRAL LECLERC,
@ FROMAGESANDCO_94 | 94520 MANDRES-LES-ROSES



LES -13 FÉMININES CHAMPIONNES DU VAL-DE-MARNE !

Lorsque l'on pense handball à Marolles, notre esprit se tourne rapidement vers l'équipe masculine de Nationale 2. Pourtant, les équipes jeunes du club accomplissent de beaux parcours, faisant briller notre commune au-delà de ses frontières. Cette saison, c'est le cas, entre autres, de l'équipe -13 féminine.

Emmenées par leurs entraîneurs Thomas, Antoine, Mathieu, Grégory et Maxime, entraîneur des gardiennes, nos jeunes joueuses ont remporté, le dimanche 4 juin dernier, le championnat du Val-de-Marne.

Au coude à coude avec Chennevières-sur-Marne, le championnat s'est joué à la dernière journée. Hasard du calendrier le dernier match de la saison confrontait Marolles à Chennevières. Ce match à l'extérieur avait donc un goût de finale !

Si à la mi-temps la rencontre semblait serrée, l'équipe de Marolles a réussi à prendre le large et remporter le match 21-12.

Ce résultat ne doit rien au hasard au regard de la qualité de l'effectif marollais. Elisa a fini meilleure marqueuse du championnat, dont 9 buts lors du dernier match face à Chennevières. Tess a fini, quant à elle, deuxième meilleure gardienne.

Il convient également de citer les nombreuses autres joueuses dans le Top 20 de la saison : Louise, Sakina, Lucie ou encore Charlie. Quatre joueuses de l'équipe seront présentes dans la sélection départementale. N'oublions pas aussi que l'équipe a été jusqu'en demi-finale de la coupe du Val-de-Marne.

Cette superbe saison vient récompenser le travail accompli des nombreux bénévoles du club depuis 2017 pour monter et faire progresser l'équipe.

Selon Nicolas Soulie, président du Marolles Handball « *L'équipe a bénéficié de beaucoup d'attention et les filles l'ont rendu par une motivation sans faille. Les autres équipes n'étaient jamais très loin, sur le terrain ou en tribune pour les soutenir.* »

Il poursuit : « *Nous tenons ainsi à remercier les autres équipes et plus particulièrement les -13 garçons, les seniors 2, les membres du bureau et les parents supporters !* »

Un grand bravo à Alies, Aliyah, Asmaa, Charlie, Daphné, Elisa M, Elisa P, Emna, Keryane, Louise, Lucie, Lucille, Maïann, Maya, Nina, Sakina, Tess pour cette superbe saison !

A l'année prochaine !

TENNIS CLUB

Les poules préliminaires des compétitions ont débuté en avril et se termineront à la fin du mois de mai.

Les cinq équipes engagées (jeunes et seniors) nous réservent d'énormes surprises dans leur catégorie. Les résultats finaux vont tutoyer le haut des classements. Une première année de reprise des compétitions pleine de promesses pour l'avenir. Nous envisagerons pour l'année prochaine au moins une équipe féminine.

Les coaches et le bureau du TCMB ont été très présents pour soutenir nos joueurs.

Nous avons lancé l'opération Roland Garros pour les mois de juin, juillet et août. Le TCMB propose aux non licenciés de découvrir le tennis à Marolles-en-Brie à des prix très attractifs.

Nous préparons également la fête du sport le samedi 10 juin en collaboration avec le TC de Villecresnes au Bois d'Auteuil.

Un stage de tennis est programmé début juillet du samedi 8 au jeudi 13 juillet.

A la rentrée, un tournoi sera organisé courant septembre pour la nouvelle saison tennistique.

Des travaux seront prévus cet été dont la mise en place de LED sur deux terrains couverts.

Nous remercions particulièrement nos deux sponsors qui nous ont permis d'avoir des bancs intérieurs.



Renseignements : <http://www.club.fft.fr/tcmb94/>



JUDO CLUB

Retour sur notre tournoi du 16 avril dernier :

Après 4 ans d'absence de tournoi dans notre dojo nous avons pu réaliser une très belle journée de compétition avec 186 enfants motivés et enthousiastes. Grâce à la participation de nombreux clubs*, de nos jeunes judokas et de nos adhérents, qui ont consacré leur dimanche à cet évènement. Ils ont ainsi contribué au bon déroulement du tournoi. Merci à tous...

Remerciements également à Romain Lefebvre d'avoir animer plusieurs séances «pieds poings» au sein de notre dojo.

La ville de Marolles en Brie et le JCMB sont fiers d'accueillir au sein de notre dojo les équipes para-olympique japonaises et françaises le 12 juin.

*Ivry, Limeil- Brevannes, Le Puc, Drancy, Boissy-Saint-Léger, Ange Gardien, Judo France Paris, Paris 15ème et les 5 samourais de Villecresnes.

YAKADANSÉ

Yakadanse présente son gala annuel le samedi 1er juillet 2023, à l'Espace Horizon d'Ozoir la Ferrière sur le thème du voyage « il y a-t-il un pilote dans l'avion ». Début du spectacle 19h.

Pré-vente des billets 3 euros ou 5 euros sur place. Venez nombreux.

Nous préparons également la saison prochaine avec de nouvelles activités, un deuxième cours de Zumba sera proposé.

Rendez-vous au forum des associations. Yakadanse remercie tout nos professeurs pour cette belle saison et souhaite de bonnes vacances à tous nos adhérents.

A la rentrée bien sportivement

CORPS & ART

Une année s'achève pour nos élèves de Corps&Art. Une deuxième année pour l'association qui fût très belle, avec de nouvelles rencontres, de beaux partages, et surtout un épanouissement pour tous.

Corps&Art propose des cours de Barre au sol, une activité physique qui se pratique au sol, à mi-chemin entre la danse et le Pilates, et des cours de Fitdance, de la danse mélangée à du fitness. Nous sommes très heureux et fiers de nos élèves qui ont évolué, progressé, dans une ambiance chaleureuse.

Un travail en profondeur des muscles, de sa posture, de tonicité musculaire, ainsi que des étirements mêlés à la musique, ont ravi nos adhérents.

De plus, dès le mois de janvier, nous avons pu ouvrir un cours mensuel, le jeudi soir, afin de répondre à une demande. Ce fût un succès, avec de beaux moments de découvertes de nos deux disciplines enseignées.

Nous remercions chaleureusement tous nos élèves pour leur investissement, leur travail, leur assiduité, leur bonne humeur, et accueillerons avec grand plaisir de nouveaux adeptes dès la rentrée prochaine.

Nous vous donnons rendez-vous début septembre au forum des associations, et retrouvez-nous sur les réseaux Facebook et Instagram, ainsi que sur notre site www.corpsetart.fr.

Bel été à tous.



Renseignements : corps.et.art.94@gmail.com
Tél : 06 23 87 50 90



MAROLLES LOISIRS ET DÉCOUVERTES

Notre raison d'être : l'organisation de loisirs et d'activités culturelles pour les personnes ayant cessé toutes activités.

Avec le retour du Printemps nous avons repris nos sorties extérieures :

- Présentation de Marolles d'hier et d'aujourd'hui suivie par une participation à la visite guidée du Marolles historique organisée par les Amis de Marolles,
- Présentation de l'apiculture et visite du rucher près du cimetière paysagé par les Rencontres Marollaises,
- Visite du château de Saint-Jean de Beauregard...

A venir :

- Sortie restaurant,
- Présentation de la Nouvelle-Zélande,
- Sorties cinéma, théâtre, spectacle,
- Pique-nique de fin d'année...

Chaque mardi nous nous réunissons de 14h00 à 18h00 à la salle des fêtes de Marolles en Brie de début septembre à fin juillet (sauf vacances scolaires).

Le premier mardi de chaque mois nous fêtons les anniversaires du mois précédent (cadeaux et goûter).

Nos autres activités :

- Jeux de société et de cartes,
 - Club lecture,
 - Atelier créatif,
 - Loto et tombola,
 - Objets décoratifs pour le téléthon et le carnaval...
- « Nous vous attendons »

Renseignements : 06 80 24 46 24 / 06 15 04 54 80 / mld94@orange.fr
et forum des Associations



MAROLLES EN HARMONIE

Quelle belle journée !

«LA NATURE EN HARMONIE» 2ème Edition, vous dit encore, MERCI !!

Dimanche 14 mai dernier, notre association a organisé pour la 2ème année consécutive, «La Nature en Harmonie ». Un évènement qui s'est tenu, dans notre commune, en clôture de la Semaine du Développement Durable, et nous a donné l'occasion de (re)-découvrir la richesse et la diversité du patrimoine environnemental de notre région, grâce à une meilleure connaissance de notre biodiversité et de notre écosystème.

Cette année encore, et malgré une météo capricieuse, vous avez été très nombreux à venir nous rendre visite sur les différents stands (ONF, "Faune Alfort", la "Ligue de Protection des Oiseaux", "Les Nettoyeurs de la Planète", Nicolas l'apiculteur le "Campus Bougainville" de Brie Comte Robert...), à participer aux différents ateliers (l'art floral, les nichoirs, les plantations, les bougies en cire d'abeille, les moulins à vent...), à écouter la conférence du fondateur du GNSA (Groupement National de Surveillance des Arbres), mais aussi profiter d'une pause lecture (grâce au Mediabus du Gpsea) ou d'un délicieux hotdog. Sans oublier bien sûr, le clou de cette journée ponctuée par 2 superbes (et instructifs) spectacles de fauconnerie qui ont enchanté les petits et les grands. Quel bonheur! Nous espérons que vous avez apprécié autant que nous, cette journée ensoleillée.

Nous profitons de cette occasion, pour remercier la municipalité, les services techniques dont l'aide nous est toujours très précieuse, les commerçants qui nous ont

soutenu, et bien sûr, les bénévoles qui n'ont pas hésité à se lever tôt, pour nous permettre de mettre en place toutes les infrastructures .

Merci également à tous les exposants sans qui rien ne serait possible: institutionnels, associations, créateurs qui nous ont accompagné et ont fait de cette journée, un moment festif, riche en échanges.

Prochain évènement, «Les Marollympiades»® le 24 juin prochain ! Une après-midi sportive et festive destinée aux enfants. A vos agendas !!

N'hésitez pas à vous abonner à notre page facebook Marolles en Harmonie, pour suivre notre actualité et ne rien rater de nos événements.

A très vite !
Harmonieusement vôtre !

Crédits photo : Francois Gonod



Renseignements : marollesharmonie@gmail.com



CONSERVATOIRE



La saison se termine avec de nombreuses manifestations sur notre commune et ailleurs : pièce de théâtre et présentation du travail fait par nos jeunes en cours d'art dramatique, concert de nos professeurs et belle soirée d'audition, gala de danse et concours nationaux, fête de la musique. Une belle mobilisation de tous nos jeunes et moins jeunes. Merci à eux tous pour leur travail et leur enthousiasme

Il faut déjà penser à la prochaine rentrée. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent sur notre site. Informations : www.conservatoiremarolles.fr ou conservatoiremarolles94@gmail.com

Bonnes vacances à tous et rendez-vous en Septembre.

Contact : Annie Gaillard - conservatoiremarolles94@gmail.com
Tél : 06 82 33 38 86



LE NEZ AU VENT

Votez pour notre projet de vélo-tripporteur pour seniors !

L'association le Nez au Vent a déposé dans le cadre du budget participatif de la région Île-de-France un projet pour acquérir un triporteur à assistance électrique afin de promener à vélo des personnes âgées sans mobilité.

L'association travaillera notamment avec des maisons de retraite du Plateau Briard et avec les communes pour que leurs seniors puissent retrouver le plaisir d'être dehors «le nez au vent». Mais pour cela, nous avons besoin de vos votes du 19 juin au 9 juillet.



=> **VOTEZ POUR NOTRE PROJET** sur <https://www.lenezauvent94.org/velo>

Un grand merci !

Renseignements : asso.lenezauvent@gmail.com
Tél : 06 84 67 40 49



L'ÉTOILE MAROLLAISE

La Baby Gym ne prend pas de vacances !

Afin de ne pas laisser vos petits acrobates sans activités sportives pendant la période estivale, l'Etoile Marollaise animera des séances de Baby-Gym au Gymnase de Marolles, du lundi 10 juillet au vendredi 21 juillet 2023. Modalités d'inscriptions (jours, horaires et tarifs) : Gwenaëlle au 06.72.86.81.43.

De plus, au vu du nombre de petits gymnastes inscrits cette année, l'expérience sera reconduite dès la rentrée de septembre 2023 !

Votre enfant a commencé ses premiers pas ou souhaite s'initier à la gymnastique ?

Informations et pré-inscriptions : Gwenaëlle au 06.72.86.81.43



LES AMIS DE MAROLLES

Vigne

Après quelques mois en sommeil, dès l'apparition des rayons du soleil printanier, les travaux de la vigne recommencent. Une vingtaine de bénévoles, plein d'ardeur et de bonne humeur sont venus, le 15 mars, prêter mains fortes à la taille de la vigne.

Une fois le labeur accompli, la matinée s'est terminée par un verre « à l'amitié ».

A la cave, après plusieurs mois d'affinage en cuve, le cru 2022 a été mis en bouteille, travail effectué à la chaîne, soutirage, bouchonnage, étiquetage, capsulage.

Ce vin sera présenté au concours des vins des vignes d'Île de France.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur aide précieuse à tous ces travaux.

Vous avez du temps de libre, venez nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Chasse aux œufs

Sous un soleil resplendissant, plus de 200 enfants, accompagnés de leurs parents sont venus participer à la traditionnelle chasse aux œufs et aux différents jeux.

Après avoir ramassé les œufs en plastique cachés, cette horde de vaillants petits chasseurs ont échangé leurs œufs factices contre des gourmandises.

Plus de 800 œufs et 400 lapins en chocolat ont été distribués.

Nous avons été complètement débordés, et vous prions de bien vouloir nous en excuser.



Merci de votre présence qui a joué un grand rôle dans la réussite de cet événement.

Les photos sont visibles sur notre site, rubrique dernière info : www.amis-marolles.org

Visites du Marolles historique

Les 24 et 31 mars, une centaine de Marollais ont pu découvrir par une visite guidée et commentée de la ville, son église, le passé historique, les lieux-dits, les histoires, un parcours de 3h dans différents endroits, avec des commentaires et anecdotes.

Plusieurs personnes habitant depuis plus de 30 ans, ne connaissaient pas et n'étaient jamais passés à certains endroits.

Nous renouvellerons ces visites pour ceux qui n'ont pu être présents.



YAMÉNO
l'excellence du plafond tendu

LE PLAFOND TENDU s'adapte harmonieusement à votre intérieur : avec un abaissement de 12 mm la perte de hauteur n'est pas ressentie. Votre intérieur prend **une nouvelle dimension** avec son esthétisme incomparable et **les nombreuses possibilités** d'intégration d'éclairage : spot LED, bande LED, éclairage de couleur et ambiance variable. La perte de hauteur varie de 12 mm à 7 cm selon l'option d'éclairage choisie. Le plafond tendu permet d'obtenir **une création unique dans votre intérieur**, s'adapte à **toutes les formes possibles** : horizontales, rondes, inclinées. De plus, sa modularité lui permet d'être changé selon vos envies.

LES AVANTAGES DU PLAFOND TENDU

-  **INSTALLATION PAR DES PROS**
Rapide, sans déménagement, propre, un minimum de poussière.
-  **SANS ENTRETIEN**
Antistatique, anti UV, lessivable, produit spécifique.
-  **BUDGET MAÎTRISÉ**
Économique sur le long terme. On le remplace en réutilisant les profils existants.
-  **ADAPTABLE**
À toutes les pièces, sans exception, perte de hauteur réduite, conforme aux normes européennes.
-  **FINITION PARFAITE**
Masque toutes les imperfections. Permet de cacher les tuyaux, câbles, poutres apparentes.
-  **VASTE CHOIX**
Plusieurs coloris, 3 finitions : mat, satin, laqué ou toile à effet.

YAMÉNO

74 Avenue de la République 77340 PONTAULT-COMBAULT - FRANCE
Port. 06 61 10 96 64 - yameno@me.com - Tél. 01 60 29 27 99

www.yameno.fr



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 22 JUIN 2023



Une séance du conseil municipal s'est tenue le jeudi 22 juin 2023 en mairie.

Cette page vous présente les principaux points présentés en Conseil municipal et des éléments explicatifs pour une meilleure compréhension du travail de vos élus.

PROTECTION FONCTIONNELLE DE L'ANCIENNE MAIRE : LA COMMUNE SE VOIT CHARGÉE DE PAYER DES INDEMNITÉS

Lors de la campagne des élections municipales de 2020, l'ancienne maire de la commune a déposé une plainte pour diffamation à l'encontre d'une administrée et des trois administrateurs du groupe Facebook *Marolles qu'on Aime*, où les propos avaient été postés.

Le 15 décembre 2020, le tribunal correctionnel de Créteil a rendu son verdict en indiquant que les propos tenus par l'administratif n'était pas diffamant. Le tribunal a donc relaxé l'administrée, les 3 administrateurs du groupe Facebook et a

condamné l'ancienne maire au paiement d'indemnités d'un montant de 400 euros, à chacun des prévenus.

L'ancienne maire ayant activé sa protection fonctionnelle au moment des faits (conseil municipal du 11 juin 2020), c'est donc la Commune qui se trouve chargée du paiement de ces sommes ordonnées par le juge. Monsieur le maire tenait à rendre compte de ces faits aux élus du Conseil municipal lors de la séance du 22 juin 2023.

Le projet voie verte du Parc Urbain s'échelonne sur 3 ans

Les élus du Conseil municipal ont approuvé ce qu'on appelle une autorisation de paiement et crédits de paiement (AP/CP) pour le projet de réaménagement des allées sur le Parc urbain. En d'autres mots, le Conseil municipal facilite la gestion budgétaire sur plusieurs années (3 ans) de ce projet. Rappelons que celui-ci vise à créer une voie verte du centre commercial des Buissons à la Forêt Notre-Dame facilitant ainsi les circulations douces (détails pages 8-9 de votre magazine).

Un séjour d'été pour nos jeunes Marollais

Du 24 au 28 juillet, 12 Marollais (11-15 ans) partiront en séjour « sport et nature » au camping de Montigny-sur-Loing (77). Au programme : randonnée, canoë ou encore accrobranche.

Lors de la séance du 22 juin, les élus du conseil municipal ont validé les tarifs de ce séjour, selon le quotient familial.

Renseignements :
maisonsdesjeunes@marollesenbrie.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

- L'ensemble des délibérations adoptées en Conseil municipal sont affichées en mairie et disponibles sur le site internet de la commune
- Le conseil municipal est à retrouver en vidéo sur la chaîne Youtube de la commune « Ville de Marolles-en-Brie »

LIBRE EXPRESSION DES OPPOSITIONS

MAROLLES MON VILLAGE



CONSEILLERS MUNICIPAUX INDÉPENDANTS

Nos amis les chiens.

Nos amis les maîtres des chiens ?

Il doit y avoir à Marolles presque autant de chiens que de personnes. Il faut dire que le lieu s'y prête bien : une petite commune pavillonnaire avec beaucoup de jardins, une superbe coulée verte, un accès privilégié par celle-ci à la forêt ... Dans ces conditions comment refuser d'avoir un chien ou même plusieurs, Personnellement, j'en ai trois.

Avec les beaux jours, l'impératif de sortir nos velus compagnons devient un plaisir et une superbe excuse pour la promenade. Mais comment se passe la cohabitation de tous ces toutous et...de leurs maîtres ? En général, il faut reconnaître que ça se passe plutôt bien et que les problèmes soient rares, que ce soit entre chiens, entre maîtres ou chien et maîtres.

Alors, il est vrai que l'obligation de tenir les animaux en laisse (infraction sanctionnée par 68 euros d'amende) y est pour quelque chose : elle évite les contacts rapprochés indésirables et permettent de tenir sous contrôle nos fidèles compagnons. C'est vrai que nous aimerions tous pouvoir les laisser libres gambader, mais vivre ensemble exige certains sacrifices.

Là où je voulais en venir c'est que bien que la majorité des gens respectent les règles, malheureusement j'aperçois trop souvent quelques chiens libres, et pas des moindres : pitbulls, bergers allemands... En fait ceux qui enfreignent la loi sont ceux qui possèdent les bêtes les plus potentiellement dangereuses. Sans compter que selon la loi ces races là doivent être muselées

Il serait souhaitable de demander à la police municipale de faire un tour un samedi ou dimanche après midi pour raisonner les propriétaires de ces chiens avant que l'on doive déplorer une agression sur un autre chien ou une personne.

Pour finir un point sur des sujets de notre précédente tribune :

-La poste n'ouvre actuellement que 2 heures par jour car on disait qu'il n'y avait que très peu de fréquentation. Je m'y suis rendu trois fois ces deux dernières semaines, et pas moins à personnes en attente avec une seule personne débordée à l'accueil.... Affaire à suivre ;

-le bus 12 continue à proposer un service plutôt défaillant. Un tour de vis s'impose.

Bien à vous.

Jean-Charles JOULAIN

Conseiller municipal pour Marolles mon Village

«Marolles, mon Village»

facebook.com/marollesmonvillage/

marollesmonvillage94@gmail.com

Texte non parvenu dans les délais.

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Votre équipe municipale mobilisée face aux déconvenues de la ligne de bus 12

Depuis la rentrée de septembre, la ligne de bus n° 12, seule ligne de transport en commun de la commune, rencontre de nombreuses difficultés qui se sont accentuées au fil des mois, entraînant des trajets annulés, des bus bondés etc...

Face à ces problématiques récurrentes qui pénalisent nos lycéens et les Marollais, votre équipe municipale, a convoqué dès le mois de novembre, la Directrice Générale et le directeur Clients de Transdev afin d'obtenir des explications et des améliorations rapides. La société d'exploitation de la ligne nous a informés que le milieu des transports rencontrait une pénurie de chauffeurs ce qui a été repris dans un article du Parisien en automne dernier.

Toutefois, et malgré les opérations de recrutement de chauffeurs mises en place par le groupe depuis, nous n'observons aucune amélioration. Bien au contraire, les mois d'avril et mai ont été très compliqués après que de nombreux bus aient été mis en réparation par le groupe.

Une nouvelle rencontre a eu lieu courant mai avec les responsables de Transdev pour demander des avancées nettes à la rentrée scolaire de septembre. Ces améliorations nous ont été promises dès le mois de juin, soyez donc assurés que nous restons plus que jamais mobilisés auprès de Madame la Préfète, d'Île-de-France Mobilité et Transdev, afin que nous puissions bénéficier d'une ligne de bus fonctionnelle et surtout adaptée aux besoins de tous, au plus tard à la rentrée de septembre.



JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE .GOUV.

BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT

QUI ?

POURQUOI ?

COMMENT ?

LA COMMUNE ACCUEILLE UNE NOUVELLE MICRO-CRÈCHE

Depuis le 2 mai dernier, la micro-crèche Royal Baby Nursery accueille une dizaine d'enfants dans les locaux du Centre commercial de la Saussaye, 8 rue des Taillis. L'établissement est agréé par la Protection Maternelle Infantile (PMI) et conventionné par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF).

Monsieur le maire et son adjointe à l'Enfance et à la Petite Enfance, Anne Ferreira, ont pu visiter les nouveaux locaux de cette nouvelle crèche, qui offre une nouvelle opportunité de garde aux familles marolles.

Contact : 06 18 45 31 03 / 06 30 00 50 33
royalbabynursery@gmail.com



Cinéma plein air

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Votez pour votre film préféré

Du 17 au 30 juin, deux façons de voter :
sur l'application mobile de la ville, rubrique « Sondage »
ou insérez votre bulletin dans l'urne en mairie juste en
mentionnant sur papier libre le numéro de votre film



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
« MAROLLES-EN-BRIE » ET VOTEZ !



PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.MAROLLESENBRIE.FR

MAROLLES
EN BRIE

Votre conseillère*
en immobilier vous
souhaite un bel été !

UN PROJET
IMMOBILIER POUR
LA RENTRÉE ?

Je vous accompagne
pour le réaliser, même
lors de vos congés.

CONTACTEZ-MOI
DÈS AUJOURD'HUI !

Professionalisme
& disponibilité.

iad



Alexandra **GATELLIER**
Conseillère* en immobilier
06 62 97 16 28
alexandra.gatellier@iadfrance.fr

*Tous les conseillers iad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS IAD France Immatriculée au RSAC, titulaires de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France. Et Alexandra Gatellier, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IAD France Immatriculée au RSAC de Chérel sous le numéro 897 679342, RCP VERLINGUE, numéro 127104506 26894, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS. Ne pas jeter sur la voie publique - VISA IAD N°17 350 - Tous droits réservés à Dorine GATELLIER - mai 2023.

ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Maloë FALVO née le 11/04/2023
- Elena BAUDRU née le 26/04/2023
- Mahone SITBON né le 06/05/2023

ILS SE SONT DIT OUI

- Lucie LERAT et Rodolphe CHÉRON le 23/03/2023
- Valérie BOURGNE et Laurent TABURET le 01/04/2023
- Krystyna ISHCHUK et André LIBERT le 08/04/2023
- Alexandra CHÉRON et Grégory PORTE le 22/04/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Claudine DAIRE le 24/04/2023



Gill Jacquinet s'est éteinte

Avec elle, c'est une des dernières figures de l'ancien Marolles qui s'en va : en effet, c'est à l'école ronde, aujourd'hui disparue, qu'elle a d'abord enseigné, aux côtés de son époux, Jean Jacquinet. Par la suite, elle a partagé avec ses collègues et amies bénévoles la gestion de la bibliothèque municipale pendant de très nombreuses années, rendant ainsi service à de multiples lecteurs. Et puis le temps a passé, et une page se tourne aujourd'hui.



Photo de classe de la première année de Mme et M. Jacquinet à l'école ronde

Votre MAIRIE

LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.

Tél. : 01 45 10 38 38

Mail : accueil@marollesenbrie.fr

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h00

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention et le retrait d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Mardi : 13h30 - 18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h - 12h

Mardi à jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 23

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 32



FERMETURES ESTIVALES DE VOTRE MAIRIE

LES SAMEDIS

- 15 juillet
- 22 juillet
- 29 juillet
- 5 août
- 12 août
- 19 août

NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné et ambulances** : 06 61 66 04 75
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 71 47 50 ou eds.sucy@valdemarne.fr (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI Villecresnes** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 56 71 42 85 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **PMI Sucy-en-Brie** : Parc Montaleau - promenade Garciot 94370 Sucy-en-Brie Tél. : 01 56 71 42 81 (Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15 – 3230 – www.caf.fr
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Permanence départementale** : les mardis de 14h à 17h à la mairie de Marolles-en-Brie/sur rendez-vous au 3994 ou sur www.valdemarne.fr
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges
Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE

- **Mardi à vendredi** : 15:00 – 17:30
- **Samedi** : 09:30 – 12:00
- **Dimanche et Lundi** : fermé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DREDCOURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40
contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH – 01 45 99 22 45
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Cécilia OZDEMIR et Margot ROJ, 11 rue des marchands 06 64 64 72 13
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57
- Anne-Laure LESTIENNE, 8 rue des Taillis – 07 65 60 42 77
osteo.lestienne@gmail.com

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis – 01 43 86 15 81

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
 - Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

SAMI

Service médical de garde qui accueille les patients en dehors des heures d'ouverture des cabinets.

24 rue Henri Dunant, Sucy-en-Brie
Composez le 15 avant de vous y rendre

Horaires :

- du lundi au vendredi de 20 à minuit
- le samedi de 16h à minuit
- le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit

VÉTÉRINAIRE

Clinique Vétérinaire de la Tuilerie
2 Hameau d'activités de la Tuilerie
01 43 86 13 13

- Sophie Degueurce
- Laurence Chateau
- Lilas Bordes

GOLF BLUEGREEN MAROLLES-EN-BRIE

Mail de la Justice - 94440 Marolles-en-Brie
Tel. +33 (0)1 45 95 18 18



INITIATIONS GRATUITES

INSCRIVEZ-VOUS !

<https://bluegreen.fr/marolles/>



UGOLF



FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 9 SEPT.

9H30-12H30 14h30-17h30

GYMNASE